

8e séance du 29 janvier 1946 9 h.

Présidence: M. Kobelt.

Absent: M. de Staiger, jusqu'à 11 h.

Secrétaires: MM. Leimgruber et Oser.

Procès-verbal: Schwarb (finances).

Clôture: 12 h. 05.

A. Affaires politiques.Affaires russes.

M. Petitpierre: Feller et Meier sont arrivés à Berlin. Remis à Diesbach.

Vous avez reçu 2 projets de notes qui pourraient servir dans les démarches auprès de l'URSS. Avons intérêt à pousser pour parler pendant séance constitutive ONU. Ne rien faire qui puisse prêter à critique du côté anglo-saxon. Le projet I est en termes vagues, n'exprime pas de regrets précis; le 2e projet n'exprime pas de regrets particuliers, mais avoue faute politique commise en s'opposant entrée URSS dans SdN. - Motta n'a été que l'interprète grande majorité peuple suisse. Russes nous reprochent nos livraisons à l'Allemagne. Ne pas relever la chose dans la note. Il s'agit pour le Conseil fédéral de décider s'il veut faire une concession ou laisser aller les choses. Suis pour la solution no 1. Il serait bon de faire venir Ruegger et Zellweger pour rapport.

M. le Président: Ne pourrait-on pas trouver formule intermédiaire, c.à.d. formule I avec invitation à envoyer délégués pour discuter les points en suspens.

M. Etter approuve idée faire venir Ruegger et Zellweger avant expédier la note. Donc, aucune décision pressante pour le moment. Je préférerais projet I avec allusion au passé qui ne soit pas un regret. Dire plutôt "renouer les relations" que "demander la reprise". Parler du malentendu actuel auquel le Conseil fédéral désire mettre fin.

M. Celio: Question demande mûre réflexion. Ne pas apprécier faits anciens à la lumière d'aujourd'hui. Séance spéciale du Conseil fédéral serait nécessaire. En tout cas, examen est nécessaire.

M. Stampfli: Reprise des relations est désirable, nécessaire même, aussi dans l'intérêt des relations avec autres pays. Ne rien brusquer. Eviter si possible un second échec. Utile d'attendre l'arrivée Ruegger et Zellweger. Pas de Canossa. Ne pas désavouer notre ancienne politique. Ne pas dire qu'elle était contraire à la neutralité.

M. Nobs: Trop tôt pour mettre au point un texte avec les Russes. Les Russes paraissent disposés à discuter un texte, ce qui est de bon augure. Nos négociateurs pourront toujours se retirer si on leur demande des déclarations humiliantes. Se dépêcher de faire rentrer Ruegger et Zellweger. Ensuite amorcer négociations, ensuite discuter, ensuite établir des textes. Ne pas mêler les Anglo-Saxons à l'affaire, mais les informer. Si intermédiaire est nécessaire, plutôt Norvège. Pas opposé à des excuses sous forme atténuée. Gros avantage pour notre politique extérieure et intérieure si affaire russe peut être réglée favorablement.

M. le Président: Devons éviter une 2e échec, qui empêcherait une 3e démarche. Prudence nécessaire. Gardons le contact établi actuellement avec les Russes. Le 1er projet ne vas pas assez loin, le second va trop loin. Faire venir les deux ministres, ensuite essayer d'engager des pourparlers sans faire des concessions préalables. Ne pas discuter plus longtemps la question avant retour de Ruegger et Zellweger.

M. Petitpierre constate Conseil fédéral est d'accord quant à retour des deux ministres pour rapport. Nous ne devons pas de remettre de notes aux Russes sans connaître leur réponse, donc d'abord sondages. La meilleure procédure: rétablir les relations par échanges de notes, nomination de ministres. Ne pas lier la reprise des relations à l'ouverture d'un crédit. Les Russes eux-mêmes désirent échange de notes et nomination de ministres. Se mettre au préalable d'accord avec les Russes sur un projet.

Conclusion: attendre l'arrivée des deux ministres.



Composition délégation suisse à envoyer aux Etats-Unis.

M. Petitpierre: Il convient d'indiquer à Brüggmann les délégués envisagés pour qu'il puisse faire des sondages (personna grata?), Rappard, Hirs (banque nationale) Reinhardt (finances) Schwar (office de compensation) acceptera. Question Stucki en suspens. M'autorisez-vous à communiquer la liste à Brüggmann pour sondages.

M. Nobs: M. Imfeld serait qualifié, au moins comme expert.

M. Stamfli: Ne pas mêler les questions financières et économiques. Pour celles-ci, il faut d'ailleurs les spécialistes attitrés. Stucki serait le meilleur chef possible pour délégation. Demander à Brüggmann faire sondages.

M. Nobs: Pour sondages Stucki, agir plutôt à Paris.

Approbation.

B. Autres affaires (sans propositions écrites)

Association évadés alsaciens en mer de la Suisse. Dont acte.

Publication du rapport du service de liaison pour les questions de presse

M. Etter propose de ne pas publier ce rapport avant que le Ministère public ait déposé le sien concernant les sanctions contre les signataires de la requête des 200. Je fais cette proposition d'accord avec M. de Steiger.

M. Kobelt: donne des chiffres concernant les officiers qui ont signé la requête (44 officiers, dont 15 colonels, etc.). un seul officier est fonctionnaire.

Importation des vins français.
M. Etter signale les inconvénients du régime actuel. La commission des vins a été intervenue. M. Celio: Question demande mûre réflexion. M. Stampfli: Je me résignerai à tout ce que l'examen est nécessaire.

Aérodrome de Bâle-Ville.
M. Celio: L'affaire devient urgente. Je prise le département politique de déterminer bientôt sur les propositions de mon département.

Mesures de rétorsion italiennes.

M. Celio: On entend parler de mesures envisagées par l'Italie. Devons- nous miner la question. Le département de justice et police doit étudier le problème pour que je puisse répondre à la note italienne.

Affaire Pabst.

M. de Steiger: Les Américains se sont déclarés disposés à prendre livraison de Pabst le 23 février à Chiasso. Faut-il attendre cette date ou le faire partir avant, comme prévu?
Echange de vues: attendre le 23 février, Pabst demeurant en résidence forcée.

Voyage aux Etats-Unis de Mlle Dora Schmidt.

M. de Steiger: Mlle D. Schmidt, qui se rend aux Etats-Unis, offre de faire un rapport sur le suffrage féminin, à l'intention du département de justice et police. Puis-je accepter?
Ainsi décidé, après déclaration non-opposition du chef département des finances.

Invitation du président de la BRI.

Divers conseillers fédéraux ont été invités. M. de Steiger a accepté. M. Petitpierre acceptera. Deux autres ont refusé pour empêchement.

Rapport Stauffer sur les pénétrations du dep. politique.

Cas R. Conclusion de l'échange de vues: départ pour un poste étranger, sans promotion.

Cas S. Conclusion de l'échange de vues: révocation s'impose, sans égard à la question d'une indemnité.

Cas T., P. et Se. Révocation.

Cas J. Aucune suite.

Résolution du Schweizer Freiwirtschaftsbund (révocations, éputations)

Ad acta. La chancellerie a accusé réception.

C. Affaires réglées sur la base de propositions écrites.

Chancellerie fédérale.

Engagement de personnel.

Politique.

Traitement du vice-directeur de l'office international des transports.

Déclaration des avoirs suisses en Allemagne et en Autriche.

Intérieur.

Chambre suisse du cinéma. Chef du secrétariat.

Promotions à l'école polytechnique.

Justice et police.

Assemblées politiques.

Recours Wechlin.

Militaire.

Question Leupin.

Recours en grâce.

Cours de répétition et inspections en 1946.

Emploi de troupes à la frontière sud.

Finances et douanes.

Tapis indigènes et impôt sur le luxe.

Caisse d'assurance à Lucerne. Avance de crédit.

Contrat collectif industrie de la tuile.